

10ème Open de Quimper

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1

L'inscription au 10ème open de Quimper implique l'acceptation du présent règlement intérieur ainsi que le respect du protocole sanitaire en vigueur à la date du tournoi et affiché sur les lieux du tournoi.

Article 2

L'Échiquier Quimpérois organise le 10ème Open de Quimper du 30 octobre 2021 au 1er novembre 2021. Ce tournoi est homologué sous le n° 53549.

Le lieu des rencontres est l'Espace Ti Lokorn rue du Four à Locronan.

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (si la licence peut être prise sur place, le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différant du code FRA).

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur et qui ont été adoptées lors du 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie).

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE) à l'aide du programme PAPI (version 3.3.6)

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Remarques : Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de son open au cours de la ronde précédente au plus tard.

Les appariements sur Internet sont donnés à titre indicatif.

Article 3 : Cadence

Cadence : 1h30 avec un incrément de 30s par coup depuis le début.

Article 4 : Horaires

pointage, règlement et vérification des licences : 12h30-13h30

Clôture des inscriptions : 30/10/2021 à 13h30

samedi 30 octobre :

- ronde 1 : 14h00

- ronde 2 : 19h00

dimanche 31 octobre :

- ronde 3 : 09h00

- ronde 4 : 14h00

lundi 1er novembre :

- ronde 5 : 09h00

- ronde 6 : 14h00

- remise des prix : 18h30

-

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Adultes : 20€ Jeunes : 10€

Répartition des Prix

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont repartis à la place. Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ELO,
- Prix spéciaux.

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Buccholz, le Cumulatif puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 30min de retard est forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Le joueur est responsable de son score. Il doit vérifier que ses résultats dans les rondes déjà jouées ont été correctement enregistrés. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée immédiatement à l'arbitre, avant la publication des appariements de la ronde $r + 2$. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel du joueur (LA art C-04-2 D-8).

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

- La salle de jeu comprend la zone de jeu, les toilettes, l'espace fumeur et l'espace boisson.
- La zone de jeu est l'endroit où se déroule les parties.
- Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- respecter la charte du joueur d'échecs. (Affichée sur le lieu du tournoi),
- les téléphones mobiles ou tout autres moyens de communication sont interdits. Ils sont tolérés complètement éteints et placés dans un sac à côté de la table d'arbitrage pendant la durée de la partie. Leur vue ou utilisation entraîne la perte de la partie (de son utilisateur).
- les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,
- si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des Juridique si les faits sont avérés,
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- toute dégradation entraînera une exclusion

• Article 11 :

Arbitre Principal : Laurent Lecornu, Arbitre Fédéral Elite 1

Article 12 : Jury d'appel

Jury d'appel : Il est constitué avant le début de la première ronde et est affiché en annexe dans la salle de tournoi.

Article 14 : droit à l'image et au son

En inscrivant des enfants mineurs dont ils ont la charge, les parents et tuteurs légaux autorisent l'Échiquier quimpérois à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les mineurs inscrits (images et voix). Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur